

REGION

Education 400 personnes participent depuis hier à Maxéville à une formation sur les usages du numérique en classe

Un drone pour apprendre ses leçons

Maxéville. L'imagination n'a pas de limite dans l'Éducation. On croyait qu'un seul petit stylo, un ordinateur, voire une tablette suffisait à apprendre sa leçon en classe. On se trompait. On peut désormais se servir d'un drone... C'est qu'on a découvert hier à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) de Lorraine, à Maxéville, près de Nancy.

Jusqu'à ce mercredi soir, s'y déroule un séminaire de formation sur les usages du numérique éducatif. En clair, il s'agit pour les 400 profs présents de réfléchir à la place du numérique dans l'amélioration de la qualité des cours et de l'apprentissage.

« Excellent support »

Pour Laurent Ciarletta, enseignant - chercheur à l'université de Lorraine, et cofondateur de la start-up Alerion, le drone constitue un excellent support d'enseignement. « Quand vous utilisez un drone, les élèves font à la fois de la mécanique, de l'informatique, de la robotique et de l'électro-

nique », explique le maître de conférences. Le professeur se sert du drone avec ses étudiants de l'École des Mines de Nancy au moins depuis 2008: « On fait des choses incroyables avec ces objets. Mes étudiants s'éclatent, je le vois bien. Ils y passent du temps car ils veulent que ça marche. Avec la machine, ils ne peuvent pas tricher au final. Cela fonctionne ou cela ne fonctionne pas. »

Deux freins

Michel Pesta est également enseignant. Au lycée Louis-Vincent de Metz. Il y transmet les secrets des sciences de l'ingénierie.

Le drone est pratiquement devenu un objet familier de son quotidien professionnel. Cela fait cinq ans qu'il l'a inclus dans sa pédagogie. Depuis une réforme scolaire du bac STI (sciences et technologies industrielles). « Pour les jeunes, indique-t-il, c'est plus concret que des cours magistraux. C'est plus attrayant. »

Pour les deux profs, la présence du drone dans les clas-



■ Laurent Ciarletta, chercheur, travaille sur des drones avec ses étudiants de Nancy.

Photo ER

ses pourrait se développer. Mais à les écouter, on sent deux freins à cette évolution.

Le premier est financier. Un drone « de base » correct, c'est 300 € en moyenne. « L'an dernier, j'ai présenté un kit à 100 €

pour les collégiens et lycéens, mais cela n'a pas été accepté », raconte Laurent Ciarletta.

Le second frein est réglementaire. La récente affaire du survol de Nancy, en 2014, le prouve, on ne fait pas voler un

drone où l'on veut. Il faut avoir des autorisations et respecter la sécurité.

Le bon vieux stylo a donc encore un peu de temps devant lui.

Mickaël DEMAUX